

radiotelephonie

Communes	N° Site	Lieu-dit	Opérateur	CDE	Décision CDE	Résultats
RARAY	C2-18681-A1	Lieu dit « la grande pièce de a Borde » 60810 Raray	Orange	21/05/2010	Favorable	<p>Observations DREAL : avis favorable, pas de remarques</p> <p>Observations SDAP : le pylône est situé à environ 2250 m du château de Raray, classé monument historique en 1924, et à 2250 du manoir de Huleux, classé monument historique en 1971 (commune de Néry). L'implantation du pylône (à l'est de la ligne haute tension et de la voie TGV) n'est pas dans la perspective du château, ni dans les cônes de vue du manoir de Huleux depuis la D 113. La présence des pylônes de la ligne haute tension longeant la voie TGV fait que l'implantation de ce pylône de radiotéléphonie de 26 m de haut est acceptable.</p> <p>Observations du ROSO : pas d'observation</p> <p>Observations DDT : pas d'observation, site bien choisi</p> <p>Observations de l'ARS : pas d'observation</p> <p>Observations du PNR : des plantations aux abords du pylône serait souhaitable pour mieux intégrer le pylône. Demande une couleur sombre du pylône ainsi qu'un habillage du grillage de même couleur..</p> <p>Réponse de France Poulain présidente du Conseil : C'est à voir avec le propriétaire</p> <p>Conseil : favorable avec remarques du conseil</p>
FEUQUIERES	600876	Place du Frayer 60960 FEUQUIERES	SFR	21/05/2010	Favorable	<p>Observations DREAL : pas d'observations</p> <p>Observations SDAP : favorable</p> <p>Observations du ROSO : pas d'observations</p> <p>Observations DDT : Il faudra regrouper les descentes des câbles avec les câbles existants?</p> <p>Réponse SFR : le chemin de câble peut effectivement être mis à côté de l'existant.</p> <p>Observations de l'ARS : étudier la possibilité d'installer l'antenne sur le site de Moliens? Il y a peut être une recommandation du comité Hygiène France.</p> <p>Réponse SFR : concernant l'implantation à Moliens : probabilité d'éloignement de l'antenne pour couvrir la zone prévue.</p> <p>Conseil : favorable</p>
PONT SAINTE MAXENCE	600595	Allée Jean- Jacques Rousseau 60700 PONT ST MAXENCE	SFR	21/05/2010	Favorable	<p>Observations DREAL : la couverture engendrée par le nouveau site paraît bien faible. Avis favorable</p> <p>Observations du ROSO : nous demandons une campagne de mesures des champs électromagnétiques avant et après installation, compte tenu d'antennes déjà existante à proximité du site sensible.</p> <p>Observations SDAP : avis favorable</p> <p>Observations DDT : pas de remarques particulières.</p> <p>Observations PNR : Peut-on améliorer le site par l'implantation de plantes grimpantes sur la clôture et enlever le macadam</p> <p>Réponse SFR : possibilité si l'autre opérateur installé sur le site est favorable – Concernant le macadam, c'est une question à étudier auprès de la Mairie.</p> <p>Observations de l'ARS : il y a une demande d'étude de mesures de la part de la Mairie, concernant l'implantation de cette antenne.</p> <p>Réponse SFR : C'est une étude qui doit être demandée par la Mairie, un organisme indépendant procède à cette étude et leur communique les résultats.</p> <p>Conseil : favorable avec remarques du conseil.</p>

radiotelephonie